



DEL 24-052

**DEPARTEMENT DE LA SARTHE
COMMUNE D'YVRE L'ÉVÊQUE**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE CONVOCATION

Le 22 mai 2024

DATE D’AFFICHAGE

Le 22 mai 2024

NOMBRE DE
CONSEILLERS

En exercice : 27

Présents : 16

Votants : 26

L’an deux mille vingt quatre

Le vingt-huit mai à 20 h 30

Le Conseil Municipal légalement convoqué s’est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Madame Damienne FLEURY, Maire.

ETAIENT PRESENTS

Damienne FLEURY, Nadine JOLU, Hakim ACHIBET, Christian POIRIER, Alain GIBERGUES, Maryse BAYBAY, Benoît CHAUVIN, Denis MINIER, Pascale FEGER, Jean-Philippe GUYON, Sylvain BACHELEY, Stéphane DALIVOUST, Alain GUICHET, Sylvie LAUTRU, Marie CHEVALIER, Mickaël JUIGNE.

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché le : 31 mai 2024

et que la convocation au Conseil a été faite le : 22 mai 2024.

EXCUSÉS

Mélanie BOCQUENET (pouvoir à Christian POIRIER), Fanny PIRA (pouvoir à Maryse BAYBAY), Pierre CASTILLON (pouvoir à Jean-Philippe GUYON), Éric ANDRE (pouvoir à Alain GUICHET), Delphine FOUQUET (pouvoir à Nadine JOLU), Philippine DANGREAU (pouvoir à Hakim ACHIBET), Nicolas ROUGET (pouvoir à Damienne FLEURY), Louis MASSARD (pouvoir à Sylvie LAUTRU), Jérôme DELISLE (pouvoir à Marie CHEVALIER), Philippe PAUMIER (pouvoir à Mickaël JUIGNE).

ABSENTS

Angélique PLANCHETTE.

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut délibérer.

SECRETAIRE DE SEANCE : Maryse BAYBAY.

OBJET : CREATION D’UN POSTE D’ATTACHE TERRITORIAL

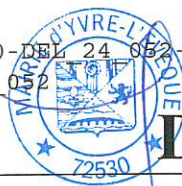
Rapporteur : Damienne FLEURY

En En prévision du départ de l’actuel directeur général des services, il est nécessaire de créer provisoirement un poste d’attaché territorial pour accueillir la nouvelle directrice générale des services. Cette mesure permet d’organiser un temps de tuilage entre l’actuel DGS et son successeur et de solder le Compte Epargne Temps du premier cité (56 jours).

Il est rappelé qu’à l’arrivée de l’actuel DGS, la commune d’Yvré l’Evêque a reçu en 2021 de la Ville de Coulaines, son précédent employeur, une indemnité de 7 155 euros pour compenser la portabilité de son Compte Epargne Temps (53 jours épargnés à Coulaines). Depuis son arrivée à Yvré l’Evêque, l’agent a épargné trois jours de congés supplémentaires, portant son CET à 56 jours.

La nouvelle Directrice générale des Services sera positionnée sur un poste d’attaché territorial, puis détachée sur l’emploi fonctionnel de Directeur général des Services.

Aussi, il est proposé de créer un poste d’attaché territorial supplémentaire jusqu’au 31 août 2024. Cette création emportera une modification du tableau des effectifs comme suit :



DEL 24-052

EMPLOI/ POSTE	Date de création ou modification Référence délibération	Temps de travail hebdomadaire de l'emploi créé en heures		Total (1)		Catégorie hiérarchique			Grade (s) rattaché (s) à cet emploi
		TC	TNC	En heures	En ETP	A	B	C	
Directeur général des services	13/09/2022	35		35	1	x			Cadre Emploi attaché (jusqu'au 31 août 2024).
Directeur général des services	13/09/2022	35		35	1	x			Emploi fonctionnel DGS de communes de 2 à 10.000 habitants

Cette délibération ne fait l'objet d'aucune observation.

Au vu de ces éléments, le conseil municipal décide, à l'unanimité, de créer le poste d'attaché territorial comme suit.

VOTE

Votants : 26

POUR : 26

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Pour copie certifiée conforme.

Yvré l'Évêque, le 30 mai 2024

**Délibération certifiée exécutoire en raison de sa publicité
et de sa transmission en Préfecture ce jour**

Madame Le Maire,
Damienne FLEURY

